

Image not found or type unknown



Jugement france /luxembourg

Par **wallyvan**, le **22/02/2010** à **23:55**

Bonjour,

Ma maman qui a de faibles revenus et réside en france à perdu un procès contre mon papa en première instance au tribunal de Luxembourg.

En effet, ma maman réclamait une pension alimentaire que mon père a cessé de payer de son plein gré pour mon frère majeur de 20 ans mais travaillant en intérim, ce qui ne représentait pas un montant assez conséquent pour lui permettre de se subvenir seul à ses besoins. Il semble qu'elle n'ait pas fourni assez de preuves de la précarité de l'emploi de mon frères (ses revenus). Le préjudice s'élève à 7000 Euros.

Ayant comme je l'ai déjà précisé de faibles revenus, elle souhaite savoir si une aide juridique est possible? A qui doit-elle s'adresser , un avocat français ou un avocat luxembourgeois? Quelle est le délai maximal permettant de faire appel de ce jugement?

Merci beaucoup.